





URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

(1) Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

(1) Le/les demandeur(s) est/sont Michel & Nathalie T'Kint demeurant Rue d'Opprebais 3 à 1360 Perwez. Le terrain concerné est situé Rue de la Fabrique, 1 à 5340 Gesves et cadastré division 3, section B n°52G, 53H2, 53Y2

Le projet consiste en la Rénovation d'une maison existante, création d'un parking avec un carport et abattage d'un noyer, et présente les caractéristiques suivantes (2): — Ecart au Guide régional d'urbanisme

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables (3) de 9h à 12h à l'adresse suivante : GESVES, Service Urbanisme Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves, sur rendez-vous. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M Kok (4) téléphone : 083 670335, mail : urbanisme@gesves.be , dont le bureau se trouve au Service Urbanisme

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/12/2025 au 07/12/2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gesves.be

A GESVES, le 03/11/2025

Pour le Collège,

La Directrice générale

Marie-Astrid HARDY

Le Bourgmestre

Martin VAN AUDENRODE

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte de ou déroge à un plan, schéma ou quide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.